

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 21 décembre 2015 à compter de 18h45 à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Monsieur Gérard Coulombe, Maire

Mme Johanne Bonenfant – Mairesse suppléante

Mme Martine Coulombe, Conseillère

M. Patrick Courville – Conseiller

M. John Rodgers – Conseiller

Mme Jocelyne Lyrette, Conseillère

M. Éric Bélanger – Conseiller

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Une personne assiste à la séance.

E-2112-816

Ouverture de la séance ordinaire

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 18h45.

E-2112-817

Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

E-2112-818

Emprunt temporaire pour la subvention à recevoir dans le cadre du programme TECQ

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale, Julie Rail, à obtenir et signer tous les documents nécessaires à l'obtention d'un emprunt temporaire au taux de 3.70% plus 225 \$ de frais d'octrois, avec la Caisse populaire de la Haute-Gatineau, au montant de 223 739 \$, pour la subvention à recevoir dans le cadre du programme TECQ.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

E-2112-819

Refinancement de l'emprunt «PR5» - Bandes de patinoire

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'autoriser le refinancement de l'emprunt «PR5» relatif aux bandes de patinoire au montant de 27 273 \$ pour une période de 60 mois au taux d'intérêt de 4.20 % auprès de la Caisse populaire de la Haute-Gatineau. La directrice générale, Julie Rail, est autorisée à signer tous les documents nécessaires au renouvellement de cet emprunt.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

E-2112-820

WSP Canada inc. Alexandre Hudon, ingénieur / Offre de services professionnels en ingénierie de structure et électromécanique - Agrandissement de la caserne incendie

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que le Conseil accepte l'offre de services professionnels du 15 décembre 2015 présenté par la firme WSP inc. Alexandre Hudon, ingénieur pour le projet d'agrandissement de la caserne incendie au coût de 21 740 \$ plus les taxes applicables et autorise, la directrice générale, Julie Rail, à signer les documents nécessaires à cette offre de services.

Sont inclus dans l'offre de services professionnels tous les déboursés, les frais de déplacement et de reproduction des documents en trois copies.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

E-2112-821

Office municipal d'habitation de Grand-Remous - Dépenses non reconnues pour les années 2008 à 2012 inclus

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec a informé la Municipalité le 29 avril 2015, qu'un montant de 9 342 \$ serait dû à l'Office municipal de Grand-Remous pour des dépenses non reconnues pour les années 2008 à 2011;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Julie Rail, a effectué les vérifications nécessaires afin de valider les sommes réclamées en y incluant l'année financière 2012 versus les sommes payées à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le résultat obtenu est inférieur à la somme réclamée, soit le total de la participation municipale moins les montants payés jusqu'à maintenant (réf. : tableau);

ANNÉE	10% DÉFICIT OMH	DÉPENSES NON RECONNUES	TOTALES PART MUNICIPALITÉ	MONTANT RÉCLAMÉ	MONTANT PAYÉ
2008	7 627.00	1 620.00	9 247.00	1 328.00	9 099.00
2009	6 580.00	2 739.00	9 319.00	2 713.00	6 345.00
2010	6 475.00	3 013.00	9 488.00	3 013.00	6 982.80
2011	7 999.00	2 288.00	10 287.00	2 288.00	7 773.00
2012	7 528.00	0.00	7 528.00	0.00	10 009.00
TOTAL	36 209.00	9 660.00	45 869.00	9 342.00	40 208.80

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que suite au tableau présenté par la directrice générale, Julie Rail, d'autoriser un paiement au montant de 5 660.20 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

Période de questions et parole au public

Aucune question n'est posée.

E-2112-822

Levée de la séance

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de lever la présente séance à 18h50.

Adoptée à l'unanimité

Gérard Coulombe
Maire

Julie Rail
Directrice générale

